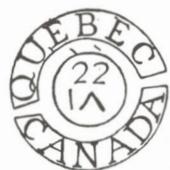
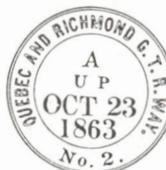


Bribes d'histoire postale



BERTHIER
•THREE RIVERS•

MONTRÉAL
PAID
JU22
1861
CANADA



2. DANBY - 1883

Le Bureau de poste de Danby dans le comté de Drummond fut ouvert le 1er novembre 1872. Il se situait près de la ligne de chemin de fer du Grand Tronc, à quelques milles seulement des localités plus importantes d'Acton Vale et de Richmond dans les Cantons de l'Est.

Le premier maître de poste s'appelait John R. Reece. Après quelques années de service il quitta le village et fut remplacé par Louisa Laforce qui démissionna sept mois plus tard pour être finalement remplacée par R. Cox. Ce dernier démissionna le 21 mai 1875 et pendant quelques mois il n'y eut personne pour assurer le service de la malle dans le petit village de Danby.

Finalement le 1er octobre un certain William Duff fut nommé maître de poste et ouvrit le bureau dans sa maison. Toutefois il dût démissionner en 1884 lorsqu'il quitta le village mais il reprit son poste en 1890 lorsqu'il revint habiter dans cette localité. William Duff fut donc employé par le Ministère des Postes pendant dix-neuf ans. Vers les années 1883 il recevait un salaire annuel de \$34.00. De plus un contrat lui avait été octroyé pour le transport de la malle de la station de chemin de fer au bureau de poste — une distance d'environ cinquante verges — qu'il parcourait deux fois par jour sauf le dimanche, pour la somme annuelle de \$12.00.

Il semble que William Duff était estimé de ses concitoyens et qu'il fut un bon maître de poste mais Danby étant un petit village où les querelles étaient fréquentes. Et un événement survint en 1883. En date du 16 février, trois habitants du village, en l'occurrence Thos. Beattie, W.H. Beattie et Théophile St-Laurent, envoyèrent à l'Honorable Bourbeau, membre du Parlement à Ottawa, une requête visant à faire suspendre le maître de poste de leur localité. Quelques jours plus tard, l'Honorable John Carling, alors Ministre des Postes, reçut la plainte.

Les griefs exposés par les signataires étaient simples et nombreux: on accusait William Duff de vendre de la boisson dans la pièce réservée au bureau; de plus il devenait difficile d'envoyer des enfants chercher le courrier vu que l'on apeurait ces derniers; qu'il refusait de livrer le courrier à certaines personnes; qu'un certain nombre d'hommes d'affaires étaient obligés, à cause d'un manque de confiance en leur

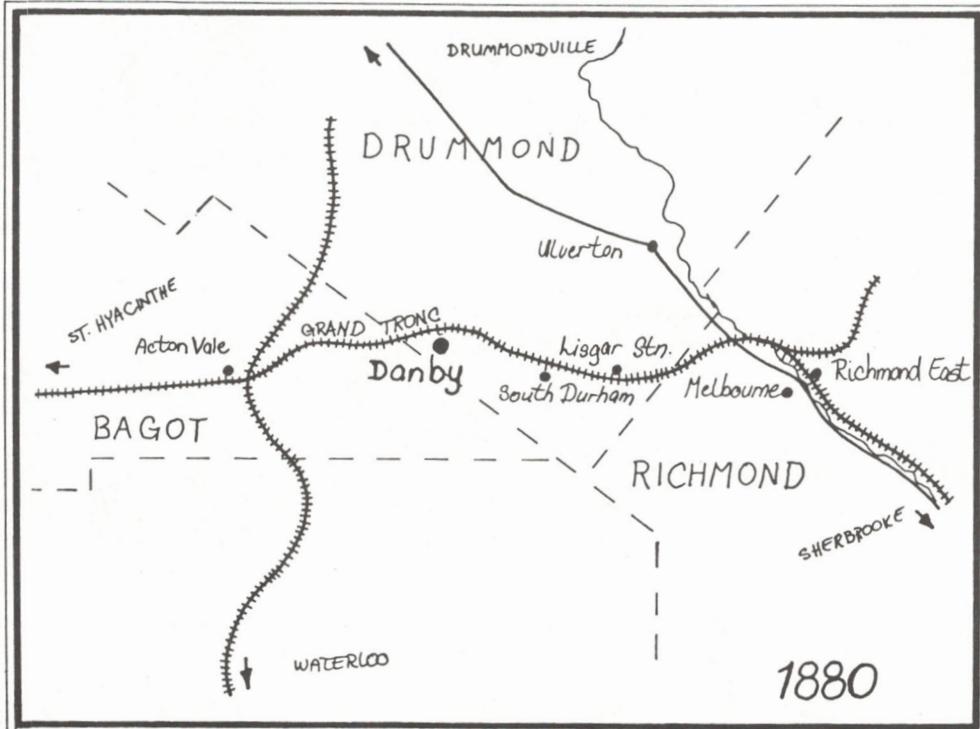
maître de poste, d'envoyer de l'argent autrement que sous forme enregistrée; qu'il lisait très souvent les cartes postales reçues et même qu'il allait jusqu'à informer les étrangers de leur contenu et qu'enfin certaines personnes avaient reçu des colis qui avaient été ouverts, en conséquence de quoi ils devaient se rendre au bureau de poste voisin à **South Durham** afin de poster ou de recevoir leur courrier.

Le 22 février le Ministre des Postes demande à son inspecteur E.F. King de la Division postale de Montréal d'éclaircir toute cette affaire et de lui soumettre un compte rendu le plus tôt possible.

Certains habitants du village, ayant eu vent de l'affaire et d'une éventuelle destitution de leur maître de poste, écrivirent au Ministre afin de témoigner de l'entièvre confiance et de la satisfaction la plus complète de William Duff. La lettre était signée par plus de trente-neuf citoyens incluant monsieur le maire.

Afin de poursuivre son enquête, l'inspecteur des postes fit venir William Duff à Montréal le 14 avril et le questionna au sujet des plaintes reçues. Voici un bref compte rendu du maître de poste envers chacune des accusations portées contre lui:

En ce qui concerne la vente de boissons dans le bureau de poste, dit-il, il ne peut en être question puisque je ne conserve pas d'alcool dans ma maison et de plus je n'ai pas de permis pour la vente de boissons. Il se peut fort bien qu'on veuille référer à Noël passé où, à une occasion, quelques-uns de mes



amis étaient dans ma maison et en cette période des fêtes, il y avait de la boisson qui circulait. Il est aussi faux de croire que les enfants ne viennent pas au bureau de poste parce qu'ils ont peur de moi. C'est en discutant avec ma femme qu'elle m'a raconté qu'il lui est arrivé une fois d'être fâchée contre les enfants des Beattie qui la dérangeaient dans la cuisine — à un moment donné, afin de les faire déguerpir, elle s'est écrié "Allez-vous-en ou je vous ébouillante". Il m'apparaît ridicule de croire qu'une telle phrase prononcée dans de telles circonstances ait pu faire l'objet d'une plainte! Quant au fait que je refuse de livrer le courrier à certaines personnes, ceci est un mensonge. Il doit s'agir de la fois où le jeune garçon des Beattie vint chercher le courrier; ce jour-là il y avait une lettre enregistrée pour son père et ne pouvant obtenir de lui qu'il signe le registre, je ne lui ai pas donné la lettre. Par contre il est véridique qu'il m'arrive de lire certaines cartes postales. Il existe des gens de notre village qui n'ont pas appris à lire ou qui ont beaucoup de difficulté à lire et il m'arrive parfois, et ceci à leur demande expresse, de lire le contenu de ces cartes; il est aussi arrivé qu'à certaines occasions des étrangers étaient présents dans le bureau de poste et de ce fait pouvait facilement entendre ce que je lisais. Enfin en ce qui concerne des colis qui auraient été ouverts, je n'ai pas raison de croire que cela est vrai et si de tels faits avaient été exacts comment se fait-il que plus de gens du village n'aient pas signé la plainte?

Suite aux déclarations de Duff et grâce à d'autres renseignements, l'inspecteur King communiqua son rapport au Ministre:

"Après avoir interrogé le maître de poste de Danby, j'ai toute raison de croire que ce dernier administre le bureau en homme honnête et que les plaintes formulées à son égard ne

sont pas justifiées. De plus une bonne part des résidents du village qui font affaire au bureau de poste, ont témoigné favorablement envers monsieur Duff, incluant le maire, un conseiller et un agent du chemin de fer Grand Tronc. Par ailleurs, le maître de poste a ajouté "que les gens de la place seraient prêts à témoigner qu'ils n'ont aucune plainte importante à formuler contre moi — que la présente plainte a été rédigée par Thos. Beattie suite à l'altercation que j'ai eu avec lui il y a quelques temps". Ce dernier travaille dans un moulin à scie à Upton. L'autre signataire du document, W.H. Beattie, est en fait son garçon, un manœuvre travaillant pour le chemin de fer Grand Tronc, et il se peut qu'il ait signé à la demande de son père".

"Comme vous pouvez le constater la cause de la plainte est principalement due à une querelle personnelle comme cela arrive souvent dans nos petites localités. A un moment donné monsieur Duff avait même l'intention d'intenter des procédures en justice contre monsieur Beattie mais j'ai réussi à l'en dissuader. Je ne crois pas que nous devrions mener plus loin notre enquête".

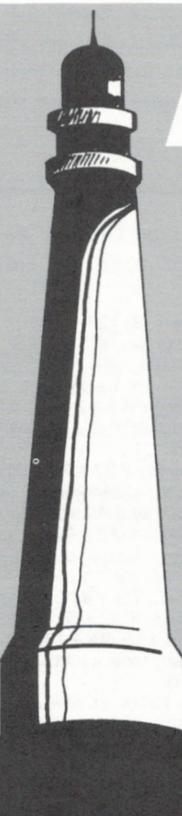
(signé) E.F. King, inspecteur des Postes, le 16 mai 1883.

Le calme revient dans la petite localité et le bureau de poste de Danby ne ferma ses portes que le 31 juillet 1959. Pendant ses 87 ans d'existence plus de quatorze maîtres de poste se succédèrent.

Cimon Morin

Références:

Archives Publiques du Canada. Division des manuscrits. RG3, Série 6, vol. 365. Ministère des Postes. **Postal Map of the Counties of Maskinonge... Drummond**, 1880. Musée national des Postes. Fiche historique de Danby.



Lighthouse/Phare

Ce phare est devenu le symbole de la qualité dans le monde philatélique. Nous aimerions que vous deveniez plus familier avec nos produits. Faites-nous parvenir ce coupon sans tarder.

Veuillez me faire parvenir votre catalogue illustré en couleurs gratuit.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ app. _____

Localité _____

Province _____ code postal _____



Lighthouse®

Lighthouse Publications (Canada) LTD, 210 Victoria Avenue, Westmount, Montreal P.Q. H3Z 2M4